

S'approprier la réglementation viti-vinicole



3 matins les jeudis 18-25 janvier
et 8 février 2018 à Noyers/Cher

S'approprier la réglementation viti-vinicole de la vigne à la vente

Pour s'organiser et gagner en efficacité

3 matinées

Les matins des jeudis 18 – 25
janvier et 8 février 2018

de 8h30 à 12h
vers Noyers/Cher

OBJECTIFS

- Connaître les démarches pour planter, produire, transformer, vendre et exporter ses vins
- Identifier les outils et un planning les plus appropriés à un fonctionnement efficace
- Connaître les interlocuteurs locaux

CONTENU

- *Planter* : formalités administratives et dispositif d'aide à la plantation.
- *Produire son vin* : réglementations environnement. Tenue des documents douaniers : registre de cave, DRM..., règles de production des AOC, IGP et sans IGP
- *Vendre son vin* : Documents de circulation, conditions de vente dans un dépôt, sur un marché, télé déclarations et Prodouane.

METHODES ET INTERVENANTS

Apports avec illustrations et cas concrets, pratique sur PC.

Avec Isabelle Defrocourt, Directrice FAV 41, Christophe Beaujouan, conseiller environnement CA 41, Anne-Sophie Bigot, animatrice AOC Touraine, Lucie Chassevent-Savina, animatrice IGP VDP Val-de-Loire

PUBLIC

Viticulteurs-trices, futurs installés, salariés

TARIFS & FINANCEMENT

52 € pour un contributeur
Vivea ou futur installé

210 euros pour un salarié (demande de remboursement au fafsea à prévoir)

RESPONSABLE DE STAGE - Contact
Estelle Devroute 02 54 55 20 44
Centre Formation 41 : 02 54 55 20 18

PRE-INSCRIPTION
Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41

www.loir-et-cher.chambagri.fr ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Formation S'appropriier la réglementation viti-vinicole de la vigne à la vente

Cochez par ordre de préférence :

matins des jeudis 18-25 janvier et 8 février 2018

Je souhaiterais une autre période (préciser)

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

.....

.....

Tél : **Portable :**

Mail :

Statut professionnel Chef d'exploitation Conjoint collaborateur Aide familial
 Salarié Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 52 € ou de 210 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

.....

.....

Fait à **Signature,**

Le.....

RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2018

Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de: **28 h x 9,88 € = 276.64 euros**

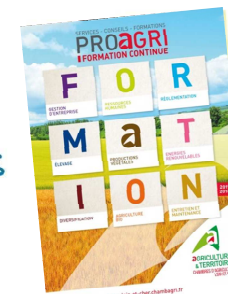
Centre de formation 41

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr